

Où retrouver « Le Séquestre Infos » ?

ÉPI DU ROUEGUE  
CABINET MÉDICAL  
BOULANGERIE  
D'INTERMARCHÉ  
MAIRIE  
ÉCOLE  
QUARTZ  
COMPLEXE

TRANSMETTEZ-  
NOUS VOTRE  
COURRIEL ET  
RECEVEZ CE  
JOURNAL PAR  
MAIL !



Coordonnées Mairie :  
Place Jules Ferry  
81990 LE SEQUESTRE  
mairie@lesequestre.fr

05.63.54.40.13

Astreinte Services

Techniques :

06 07 42 17 61

Site Mairie :

www.lesequestre.fr

Horaires Mairie :

Lundi, Mardi,

Jeudi : 8h30-12h00  
et 13h30-18h00

Vendredi : 8h30-12h00

Mercredi matin et  
Vendredi après-midi  
sur RDV



## LE CONSEIL MUNICIPAL ET LE PERSONNEL VOUS SOUHAITENT UNE TRÈS BELLE ANNÉE 2018 !



En ce début d'année, je tenais, au nom du Conseil Municipal, à vous souhaiter tous mes vœux pour 2018.

L'année 2017 s'est achevée avec la livraison de notre chantier routier le plus important de ce mandat : la rue de Pendariès.

Nous passons maintenant à un investissement d'une autre nature : la création d'une nouvelle cantine scolaire. Vous trouverez dans ce journal le lieu où elle sera implantée.

L'évolution des ressources des collectivités territoriales limite leur capacité d'investissement.

Notre commune n'est pas épargnée par cette baisse. Nous nous devons donc d'être très économes pour respecter cet engagement à ne pas changer nos taux d'imposition.

Nous y parvenons, et à l'occasion de la cérémonie des vœux, j'ai tenu à remercier un par un l'ensemble des élus municipaux qui, chacun dans leur domaine, contribuent à une utilisation économe du budget communal. Cette bonne gestion se fait en étroite collaboration avec les services et les salariés de la mairie. Qu'ils en soient remerciés.

Une des richesses de notre commune est le monde associatif. L'animation et la vie du village tient en grande partie aux services rendus par les bénévoles qui offrent de leur temps. Nous faisons tout pour faciliter leur développement. Et cela restera pour 2018 une de nos priorités.

Pour vous et tous vos proches, nous vous souhaitons une excellente année 2018.

*Le Maire, Gérard POUJADE*

## AGIR : TELETHON 2017

L'association AGIR remercie tous les donateurs qui ont contribué à la réussite du TELETHON 2017.

**Le montant reversé à l'Association Française contre les Myopathies s'élève à 2 512,50 euros.**

Un grand merci à toutes les associations, les entreprises et la Mairie qui se sont impliquées dans cette manifestation humanitaire.



## ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Bienvenue au Séquestre...

Le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à la Mairie le Vendredi 09 Février 2018 À la Cérémonie d'Accueil des Nouveaux Arrivants

Afin de commander votre cadtau de bienvenue, la confirmation de votre présence est obligatoire avant le jeudi 01/02

MAIRIE - Place Jules Ferry 81990 LE SEQUESTRE - tel : 05.63.54.40.13 - mail : mairie@lesequestre.fr

Vous avez emménagé en 2017 (ou depuis le 1er janvier 2018) sur la commune du Séquestre ?

Vous allez recevoir, dans les jours qui viennent, une invitation personnelle pour la Cérémonie d'Accueil des Nouveaux Arrivants qui se déroulera le vendredi 9 février à 18h30 (présence à confirmer auprès de la mairie).

**Si vous ne recevez pas l'invitation dans votre boîte aux lettres, faites-vous connaître rapidement auprès de la mairie : 05.63.54.40.13 !**

# VIE MUNICIPALE

## C.C.A.S. : REPAS DE NOEL DES SENIORS



Le samedi 16 décembre avait lieu au Quartz, le repas de Noël offert par le Centre Communal d'Action Sociale aux séquestrois âgés de 63 ans et plus. 130 seniors ont répondu présents. Le repas a été préparé par le traiteur « Roustit » et servi par un groupe de 12 jeunes de l'association « Espace Jeunesse » accompagnés de leur directrice et d'un bénévole du CCAS. Ce moment festif était animé par l'association « Le Séquestre Village » au son de l'accordéon et du biniou avec démonstrations de danses traditionnelles.

Ce rendez-vous de fin d'année, c'est aussi le plaisir de se rencontrer, d'échanger et d'oublier un instant le quotidien.

Les personnes fatiguées ou en maison de retraite n'ont pas été oubliées ! En début d'année 2018, les enfants du Conseil Municipal Jeunes et des élus ont rendu visite à 26 d'entre

elles : l'occasion de porter les vœux de la municipalité, de donner quelques nouvelles de la commune, de faire connaissance également avec des nouveaux arrivants. Ces visites sont toujours des moments privilégiés autant pour les élus que pour les personnes visitées. Si un membre de votre entourage, fatigué ou malade n'a pas reçu la visite d'un élu, vous pouvez en faire part au secrétariat de la mairie, nous prendrons contact si vous le souhaitez.

Le CCAS remercie sincèrement tous ceux qui ont contribué à la réussite de ces actions.



Les cyclamens de tables fournis à prix coûtant par « Le jardin de Rudel » ont été vendus en fin de repas et ont permis de collecter 105 euros au profit du Téléthon.

## ATELIERS MUNICIPAUX : DEPART DE FREDERIC GEMIN



Mis à disposition de la communauté d'agglomération depuis mai 2017, Frédéric GEMIN a été officiellement transféré au service régie Voirie de la C2A au 1er janvier 2018.

Revenu en apprentissage à la mairie du Séquestre en 2002, Frédéric a obtenu par la suite un CAP puis un Brevet Professionnel Travaux Paysager avant d'être intégré dans les effectifs de la commune en tant qu'agent des Services Techniques stagiaire en 2006. En 2007 il a été nommé au grade d'Adjoint Technique Territorial 1ère classe, suite à l'obtention du concours en décembre 2006.

Principalement affecté au service Espaces Verts, Frédéric a été amené à travailler sur les bâtiments et la voirie, comme les autres employés communaux, tous polyvalents. Avec son transfert à la communauté d'agglomération, la voirie ne sera plus du tout traitée en interne mais gérée au niveau de la régie voirie de la C2A. Un agent de moins pour l'équipe des ateliers municipaux, qui va concentrer maintenant ses tâches à l'entretien des bâtiments municipaux et des espaces verts de la commune.

**SALON DU CAMPING CAR**  
Jeudi 8 au Dim.11  
Février  
Au Parc Expos



**ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS**  
Vend. 9 Février  
18h30 à la Mairie



**LOTO GEANT**  
Sam. 17 Février  
Au Parc Expos



**CHALLENGE FUTSAL CABIECES ELA**  
Sam. 24 et Dim.  
25 Février  
au Parc Expos  
Organisé par La Mygale Foot



# VIE MUNICIPALE

## UNE NOUVELLE CANTINE POUR 2019

Avec l'augmentation du nombre d'enfants fréquentant la cantine et à cause des problèmes créés par l'exiguïté des locaux de préparation et de lavage pour le personnel, il

s'avère nécessaire de créer une nouvelle cantine scolaire. Le bâtiment se situera sur le terrain en face de l'école, devant les jardins partagés. L'architecte retenu, Monsieur Paul-Etienne Guillermin,

travaille actuellement sur les esquisses du projet. Le chantier devrait commencer à la fin de l'année pour une ouverture prévue pour la rentrée scolaire 2019.



## ETAT CIVIL : JANVIER A DECEMBRE 2017



### Ils sont nés...

- MERZOUG Hassan, le 13 janvier
- KHANFRI Adam, le 23 février
- LAMBOLEZ Sandro, le 28 février
- SENAUX Jean-Baptiste, le 12 mars
- FRANÇOIS Noéline, le 31 mars
- GRIMAUD ESCORISA Lucile, le 19 avril
- RENOUE Luna, le 14 mai
- AKALAI Yasmine, le 23 mai
- SABRI Aymen, le 3 juillet
- MAZENS Simon, le 16 juillet
- SLUIMAN GUILLARD Kelly, le 18 juillet
- MENADI Mélia, le 22 juillet
- JEROUNDI Souhayl, le 2 août
- BÉNASSAC Ella, le 25 août
- RYAD Lilia, le 5 septembre
- DARJANIA Mila, le 26 septembre
- TRIBEAU Al Kaseem, le 15 octobre
- BADIA Alyssa, le 20 octobre
- LAKHDARI Rayan, le 12 novembre
- DELRIEU Victoria, le 28 décembre



### Ils se sont mariés...

- VALTON Pascal et FERRIERES Patricia, le 27 mai
- TENZA Eric et TRICHARD Sophie, le 10 juin
- BERGOUIGNOU Vincent et GRANIER Catherine, le 8 juillet
- VELAZQUEZ Rémy et PRADAUDE Florent, le 14 octobre
- PAGES Gérard et MEYTRE Christiane, le 4 novembre



### Ils nous ont quittés...

- BENAZECH Yves, le 21 janvier
- REYNES Yvonne, le 26 janvier
- SAMARRA Yvonne, le 19 février
- VAURS Michel, le 3 mars
- THOUY Pierre, le 9 mars
- DAUCHEL Jacques, le 23 avril
- BERGES Jean-Louis, le 29 mai
- MAZEL Marthe, le 13 septembre
- POUJADE Robert, le 7 octobre
- ANGLADE Rolland, le 10 octobre
- CARTAGENA Albert, le 21 novembre
- MOLINIÉ Josette, le 22 novembre
- HELIEZ Odile, le 27 novembre
- PUECH Jean-Paul, le 6 décembre
- MOULIS Zélia, le 18 décembre

**SOIREE DANSANTE VITA DETENTE**  
Sam. 20 Janvier  
21h au Quartz



**LOTO**  
Dim. 21 Janvier  
14h au Quartz  
Organisé par  
Les Aînés Ruraux -  
Génération Mouvement



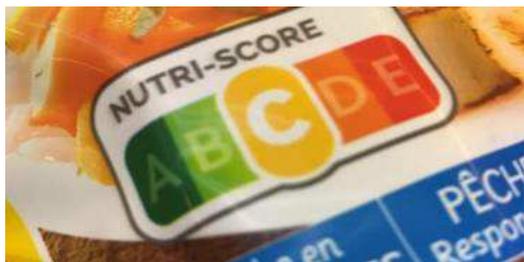
**SALON DU MARIAGE**  
Sam. 3 et Dim.4  
Février  
Au Parc Expos



**ANNE ROUMANOFF**  
Jeudi 8 Février  
Au Parc Expos



## NUTRI-SCORE : NOUVELLE INFORMATION NUTRITIONNELLE



Depuis fin octobre, un nouvel étiquetage est en train de se développer sur nos produits de consommation : le "Nutri-Score".

La clarté du message aux consommateurs est recherchée ici, alors que le tableau des valeurs nutritionnelles, déjà affiché sur les emballages, reste bien souvent difficile à décrypter (valeur énergétique, teneurs en graisses, acides gras saturés...)

Plus simple, le nutri-score conjugue un système de lettres et de couleurs à l'image des étiquettes énergétiques déjà présentes sur nos appareils électroménagers.

Assez instinctif, le "A" en vert foncé désigne les produits bons pour la santé, tandis que la lettre "E" en rouge indique un

produit peu favorable sur le plan nutritionnel.

Les fabricants et distributeurs doivent réaliser eux-mêmes leurs calculs, sous le contrôle ensuite d'entreprises indépendantes. La lettre placée sur l'avant de l'emballage correspond à un score nutritionnel allant de -15 à 40, -15 étant la meilleure note.

Le calcul consiste à faire la différence entre les composantes négatives (sucres, sel, acides gras saturés...) et positives (vitamines, fibres, protéines,...) d'un aliment. Pour tenir compte des spécificités de certaines familles d'aliments telles que les matières grasses ajoutées (beurre, huile), les fromages ou encore les boissons, la méthode de calcul du score a été adaptée.

À quelques exceptions près (herbes aromatiques, thés, cafés, levures...), tous les produits transformés sont concernés par le nutri-score. Les produits non transformés comme les fruits et légumes frais ou le poisson frais ne sont pas concernés.

## GARE AUX CHENILLES PROCESSIONNAIRES

La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon de nuit, le *Thaumetopoea pityocampa*.

Fortement urticante, la chenille est connue pour ses longues processions qui peuvent atteindre 40 mètres !

### Un cycle annuel

A partir de mi-juin et durant tout l'été : les papillons s'accouplent et ne vivent que quelques jours. La femelle dépose entre 70 et 300 oeufs sur les aiguille de pin (ou sapin et cèdre en second choix).

Fin d'été - Automne - Hiver : les larves (chenilles) éclosent 30 à 45 jours après la ponte. Elles se nourrissent avec les aiguilles du pin, et sont reliées entre elles par un fil de soie. Les chenilles muent cinq fois ; ces étapes ont lieu dans des nids différents (elles changent de nid dès que l'alimentation à proximité n'est plus suffisante). Elles passent l'hiver dans leur nid définitif, tissé beaucoup plus dense et situé à la cime ou à l'extrémité des branches afin de profiter de la chaleur du soleil.

Fin d'hiver - Printemps : la colonie (qui comprend une centaine de chenilles) se dirige vers le sol, en procession. Au bout de plusieurs jours, elles s'arrêtent dans un endroit bien ensoleillé et s'enfouissent dans le sol, pour y construire des cocons individuels.

Fin du printemps - Été : chaque chrysalide se métamorphose en papillon qui va sortir de terre pour chercher à s'accoupler.

### Quels risques ?

Les poils des chenilles processionnaires sont fortement urticants. Ils peuvent entraîner des troubles même sans les toucher (dispersés par le vent ou par nous même en essayant de détruire une procession). Les symptômes peuvent être : démangeaisons (même sur des parties du corps qui étaient couvertes), conjonctivite, éternuements, maux de gorge, voire des symptômes plus graves en cas d'ingestion. Le risque est très grand notamment



pour les chiens qui peuvent les lécher (risque de nécrose de la langue) ainsi que pour les jeunes enfants.

### Comment lutter ?

Attention, quelle que soit la méthode envisagée, ne prenez pas de risques inutiles. Protégez-vous soigneusement (combinaison, masque, lunettes, gants) et n'hésitez pas à consulter des professionnels agréés qui sauront vous proposer la solution la mieux adaptée à votre situation.

Pendant l'été : installer des pièges à phéromones pour capturer les papillons mâles avant qu'ils ne se reproduisent, favoriser l'implantation de prédateurs (mésanges ou coléoptère « le grand calosome »)

A l'automne ou en hiver : pulvériser sur les nids un insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis* (il existe également des traitements chimiques type diflubenzuron mais ils sont plus dangereux pour la flore et la faune alentours), couper et brûler les branches porteuses de pontes, pré-nids et nids.

A la fin de l'hiver et au printemps : quand elles descendent pour s'enfouir, installer des « écopièges » autour de l'arbre ou plus artisanalement, entourer la base de l'arbre d'une large couche de scotch double-face sur lequel elles resteront collées.

Si ces chenilles représentent bien un danger pour les animaux et certaines personnes, il faut quand même relativiser et ne pas aller jusqu'à l'abattage de son arbre. Il faut bien s'accommoder de ces chenilles, et donc prendre toutes les mesures pour s'en protéger.